

## Ville de Castillon-la-Bataille

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – Décision du Maire

**OBJET : N° D25-04-10 DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE VEGETALISATION DE LA COUR D'ECOLE HENRI BARDON**

---

Le Maire de Castillon-la-Bataille,

**Vu** l'article L.2122-22-26° du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** la délibération du Conseil Municipal N° L 20-06/03-17/AG du 15 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire pendant son mandat par le Conseil Municipal,  
**Vu** la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) de Castillon-la-Bataille en date du 30 juillet 2019,  
**Vu** l'avenant n°1 à la convention ORT de Castillon-la-Bataille en date du 17 mai 2021 valant adhésion au programme Petites Villes de Demain (PVD) ;

**Considérant** que le projet de végétalisation, désimperméabilisation et réaménagement de la cour d'école Henri Bardon constitue un projet essentiel pour l'évolution de l'usage de l'école mais également dans son adaptation progressive au réchauffement climatique ;

**Considérant** que ce projet s'intègre pleinement dans l'axe 2 « la ville accueillante » du projet de renouveau Castillon 2032 ;

**Considérant** qu'il convient de rechercher des subventions dans le cadre dudit projet ;

### **Décide**

Article 1 : Le plan de financement de l'opération « végétalisation, désimperméabilisation et réaménagement de la cour d'école Henri Bardon » est le suivant (montant HT) :

DEPENSES	Montant HT
<b>LOT 1 VRD</b>	<b>95 183,20 €</b>
dont Tvx préalables	12 265,00 €
dont cheminements et zones EV	79 312,20 €
dont EP	3 606,00 €
<b>LOT 2 Plantations, Mobiliers</b>	<b>51 442,54 €</b>
dont préparation chantier	687,74 €
dont plantations	46 967,29 €
dont mobilier	2 403,47 €
dont mobilier de jeux	1 384,04 €
<b>TOTAL solution de base</b>	<b>146 625,74 €</b>
<b>PSE 1 : cabane tonnelle</b>	<b>8 812,16 €</b>
dont Lot 1 VRD	1 210,00 €
dont Lot 2 Plantations mobiliers	7 602,16 €
<b>PSE 2 : amphithéâtre</b>	<b>21 326,71 €</b>
dont Lot 1 VRD	17 479,50 €
dont Lot 2 Plantations mobiliers	3 847,21 €
<b>PSE 3 : mobilier de jeux</b>	<b>9 210,92 €</b>
dont Lot 2 Plantations mobiliers	9 210,92 €
<b>TOTAL PSE</b>	<b>39 349,79 €</b>
<b>TOTAL BASE + PSE</b>	<b>185 975,53 €</b>

RECETTES	Dép éligibles	Montant	%
Fonds vert - Axe 2 renaturation	172 881,74 €	74 390,21 €	40,00%
Agence de l'eau	95 183,20 €	28 554,96 €	15,35%
CD33 - Demande exc	185 975,53 €	34 335,25 €	18,46%
CC castillon Pujols		11 500,00 €	6,18%
Castillon-la-Bataille - autofin	185 975,53 €	37 195,11 €	20,00%
<b>TOTAL</b>		<b>185 975,53 €</b>	<b>100,00%</b>

Article 2: La Ville approuve l'opération « végétalisation, désimperméabilisation et réaménagement de la cour d'école Henri Bardon » et sollicite le versement d'une subvention d'un montant de 74 390,21€ auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert.

Article 3: Monsieur le Maire et Madame la Receveuse Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4: La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Libourne. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine assemblée.

*Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En Sous-Préfecture le  
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du Conseil Municipal  
Le 15 avril 2025

**Le Maire  
Jacques Breillat**



Accusé de réception en préfecture  
033-213301088-20250415-D250410-AR  
Date de télétransmission : 15/04/2025  
Date de réception préfecture : 15/04/2025